

La présente communication n'est pas destinée à être promulguée, publiée, distribuée ou relevée par d'autres moyens, directement ou indirectement, tout ou en partie, dans ou vers les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Suisse ou l'Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction où la distribution est interdite par la législation applicable.

Conditions relatives au dividende optionnel

Le Conseil d'Administration de WDP a décidé d'offrir cette année à nouveau aux actionnaires la possibilité d'un dividende optionnel. Suite à l'Assemblée Générale qui a eu lieu aujourd'hui et qui a approuvé le dividende pour 2025, les actionnaires sont informés sur les modalités concrètes de ce dividende optionnel. Ils sont invités à communiquer leur choix à leur institution financière dans la période [du mardi 5 mai 2026 jusqu'au mercredi 13 mai 2026 \(16H00 CEST\) inclus](#).

Les actionnaires ont le choix entre : (1) [l'apport du dividende au capital de WDP en échange de nouvelles actions WDP](#), qui peuvent être souscrites à un prix d'émission de 21,53 euros (une décote de 4,9% par rapport au cours de clôture ajusté d'hier, le 28 avril 2026), ou (2) [le paiement du dividende en espèces](#), ou (3) [une combinaison des deux modalités de paiement](#).

L'apport en nature en échange pour l'émission des actions dans le cadre du dividende optionnel, combiné aux bénéfices réservés, contribuera à l'autofinancement de la Société. Ces fonds renforceront la solidité financière de la Société et seront utilisés pour soutenir la croissance dans le cadre de **#BLEND&EXTEND2030**, le plan de croissance 2026-30.

Explication supplémentaire concernant les modalités concrètes

Les actionnaires ont donc le choix entre :

- L'apport de leur créance, qui résulte de la distribution du bénéfice concernant l'exercice 2025, au capital de la Société en échange de l'émission de nouvelles actions WDP¹ :

Il est possible de souscrire à une nouvelle action par l'apport de 25 coupons numéro 8 (chacun à hauteur du dividende net de 0,861 euro, ou 21,53 euros au total).

Ces modalités ont été constatées sur base du 'prix moyen pondéré par le volume' (VWAP ou Volume Weighted Average Price) de l'action WDP durant les deux derniers jours boursiers sur Euronext Brussels, notamment du 27 avril 2026 jusqu'au 28 avril 2026 inclus, à savoir 23,77 euros. Puisque les nouvelles actions donnent droit à des dividendes à partir du 1er janvier 2026 (payable en 2027), le dividende brut d'environ 1,23 euro pour l'exercice 2025 a été déduit, ce qui mène à une bourse moyenne rectifiée de 22,54 euros. Le prix d'émission final est de 21,53 euros par action, qui implique une réduction de 4,5% vis-à-vis du 'prix moyen pondéré par le volume' calculée sur base du VWAP.

Basé sur le cours de clôture d'hier, mardi 28 avril 2026 (c'est-à-dire 23,86 euros), et après déduction du dividende brut, le prix d'émission de 21,53 euros par action implique une réduction de 4,9%.

¹ L'émission d'actions dans le cadre du dividende optionnel est soumise au droit commun des sociétés relatif aux augmentations de capital. Toutefois, les règles particulières relatives à l'apport en nature dans une SIR, telles que prévues à l'article 26, §2 de la Loi du 12 mai 2014 relative aux sociétés immobilières réglementées, ne sont pas applicables sous certaines conditions.

- Distribution du dividende en espèces :

Le coupon numéro 8 donne droit à un dividende de 1,23 euro brut ou 0,861 euro net par action (après déduction du précompte mobilier de 30%²).

- Combinaison de modalités de paiement :

Un mix entre l'apport en nature des droits aux dividendes en échange de l'émission de nouvelles actions, et un paiement du dividende en espèces.

L'actionnaire de référence de WDP, la famille Jos De Pauw, a informé WDP de son intention de participer au dividende optionnel pour la totalité de sa participation dans WDP.

L'action WDP sera cotée à l'inclusion du coupon numéro 8 jusqu'au mercredi 29 avril 2026 inclus. À partir du jeudi 30 avril 2026, l'action WDP sera cotée ex coupon numéro 8. Il n'est pas possible d'acquérir des coupons numéro 8 additionnels. Le coupon numéro 8 ne sera pas coté non pas négociable en bourse.

Les actionnaires sont invités à communiquer leur choix entre les trois modalités de paiements à leur institution financière dans la période du mardi 5 mai 2026 jusqu'au mercredi 13 mai 2026 (16H00 CEST) inclus. Les actionnaires qui n'ont pas communiqué leur choix avant la fin de cette période d'option, recevront leur dividende automatiquement et exclusivement en paiement en espèces. Toute information complémentaire est incorporée dans le [Mémorandum Informatif](#) qui sera disponible sur le site web de WDP à partir du mercredi 29 avril 2026. Sur le site web de WDP, les actionnaires peuvent également prendre connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire concernant le dividende optionnel.

Le mercredi 20 mai 2026 – avant bourse – la distribution effective du dividende aura lieu en fonction du choix des actionnaires, sous la forme de l'émission de nouvelles actions en échange de l'apport des droits aux dividendes, du paiement du dividende en espèces ou une combinaison des deux modalités de paiement précédentes. Les nouvelles actions créées seront directement cotées et donc négociables à partir du mercredi 20 mai 2026. Les résultats du dividende optionnel seront aussi annoncés ce jour-ci. Le service financier est prévu par ABN AMRO Bank N.V. (comme institution financière principale) ou via chaque autre institution financière.

Agenda pour les actionnaires

mercredi 29 avril 2026	Assemblée Générale annuelle concernant l'exercice 2025 Publication du Memorandum Informatif sur le dividende optionnel
jeudi 30 avril 2026	Ex-date dividende 2025
lundi 4 mai 2026	Record date dividende 2025
mardi 5 mai 2026 jusqu'au mercredi 13 mai 2026 inclus	Période d'option pour l'actionnaire
mercredi 20 mai 2026	Mise en paiement du dividende 2025 Publication des résultats du dividende optionnel Négociation des nouvelles actions sur Euronext Brussels et Amsterdam

² Voir aussi l'article 269 du Code des Impôts sur les revenus 1992, comme modifié par la Loi-Programme (articles 93 jusqu'à 95) du 25 décembre 2016.

Plus d'informations



WDP SA
Blakebergen 15
B-1861 Wolvertem
www.wdp.eu

Joost Uwents – CEO
Mickael Van den Hauwe – CFO
Alexander Makar – Head of IR & Capital markets
investorrelations@wdp.eu

WDP développe et investit dans l'immobilier logistique (espaces d'entreposage et bureaux). WDP dispose d'environ 9 millions de m² d'immeubles en portefeuille. Ce patrimoine international de bâtiments semi-industriels et logistiques est réparti sur environ 350 sites situés à des carrefours logistiques en matière de stockage et de distribution en Belgique, aux Pays-Bas, en France, au Luxembourg, en Allemagne et en Roumanie.

WDP SA – BE-REIT (société immobilière réglementée publique sous le droit belge), Numéro d'entreprise : 0417.199.869 (RPM Bruxelles, section néerlandophone)

WDP est cotée sur Euronext Bruxelles (BEL 20) et Amsterdam (AEX) et fait partie, entre autres, de la European Real Estate Association (EPRA), du MSCI, du STOXX et du Dow Jones Sustainability Index (DJSI).

